

Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille cinq cent trente-huitième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 5 mars 2020, à 10 h 10

Président : M. Germán Edmundo Proffen (Argentine)

GE.20-07090 (F) 090720 090720



* 2 0 0 7 0 9 0 *

Merci de recycler



Le Président (*parle en espagnol*) : Je déclare ouverte la 1538^e séance plénière de la Conférence du désarmement. Chers collègues, nous débutons notre séance de ce matin en poursuivant le débat de haut niveau de la Conférence. Permettez-moi dès à présent de suspendre la séance pour accueillir notre honorable hôte, S. E. M. Pham Quang Hieu, Vice-Ministre des affaires étrangères du Viet Nam. Je suspends la séance.

La séance est brièvement suspendue.

Le Président (*parle en espagnol*) : La séance est maintenant reprise. Chers collègues, Mesdames et Messieurs, je tiens à souhaiter chaleureusement bienvenue à notre honorable invité, S. E. M. Pham Quang Hieu, Vice-Ministre des affaires étrangères du Viet Nam. Merci, Excellence, de venir vous exprimer devant la Conférence du désarmement. Vous avez la parole.

M. Pham Quang Hieu (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Merci Monsieur le Président. C'est pour moi un plaisir que de m'adresser, pour la première fois, à la Conférence du désarmement, qui est l'une des instances les plus importantes du dispositif de désarmement mondial.

Au moment où le monde entre dans la deuxième décennie de ce XXI^e siècle, nous, la communauté internationale, assistons à une évolution rapide et complexe du contexte mondial en matière de sécurité. Le désarmement et la non-prolifération demeurent l'un des plus grands défis que le monde doive relever aujourd'hui. Nous sommes profondément préoccupés par les récents revirements observés en ce qui concerne les mécanismes internationaux de désarmement, de non-prolifération et de maîtrise des armements, et par l'état actuel des adhésions à ces mécanismes, qui risque de se détériorer encore avec les faits nouveaux survenus dans le contexte de la sécurité internationale.

En ces temps difficiles, la Conférence demeure l'unique instance de négociation sur le désarmement à laquelle participent à la fois les États dotés d'armes nucléaires et les États qui n'en sont pas dotés. Au fil de son existence, la Conférence a réussi à façonner le régime de désarmement dont nous disposons aujourd'hui, donnant ainsi à voir le rôle que joue le multilatéralisme lorsqu'il s'agit de surmonter les différences et de trouver des solutions de fond aux problèmes de sécurité mondiaux. Il est fâcheux que cet organe important qu'est la Conférence se soit retrouvée dans l'impasse plus de vingt ans durant, et il est urgent que les États membres parviennent à un consensus sur le programme de travail et engagent les discussions sur les questions de fond. C'est la raison pour laquelle nous accueillons avec satisfaction la proposition, soumise par le collège des Présidents de la Conférence, sous forme d'un ensemble de documents fondé sur les travaux précédemment menés par la Conférence. Nous sommes disposés à coopérer activement et efficacement avec le Président et avec les États membres en vue de parvenir à un consensus sur le programme de travail afin de faire avancer les discussions.

Le Viet Nam a toujours eu pour ligne politique de soutenir tout ce qui est fait en faveur du désarmement général et complet et de la non-prolifération des armes de destruction massive, en particulier des armes nucléaires. Nous sommes partie à tous les principaux accords multilatéraux relatifs au désarmement et à la non-prolifération nucléaires, y compris au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et, plus récemment, au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

Le Viet Nam est devenu membre de la Conférence en 1995 et, depuis lors, contribue activement à ses travaux. Nous avons assumé la présidence de la Conférence en trois occasions, dont la plus récente date de juin 2019. C'est alors qu'il occupait cette présidence que le Viet Nam a invité le Secrétaire général de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est à prendre pour la première fois la parole devant la Conférence, lui permettant ainsi d'exposer dans les grandes lignes l'action menée au niveau de la région en faveur du désarmement et de la non-prolifération nucléaires – par exemple la conclusion du Traité sur la zone exempte d'armes nucléaires de l'Asie du Sud-Est – et de mettre en avant la façon dont les organisations régionales peuvent jouer un plus grand rôle dans la situation mondiale en matière de paix et de sécurité. Nous avons également pris l'initiative d'organiser des tables rondes pour débattre de chacune des quatre questions fondamentales inscrites à l'ordre du jour de la Conférence. Nous estimons que de telles discussions sont

importantes pour rester au fait de l'évolution des problèmes rencontrés et des procédés mis au point dans ces domaines.

Il est de la plus haute importance que tous les membres de la Conférence s'entendent pour donner un nouvel élan aux mécanismes mondiaux de désarmement et de non-prolifération. La Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020 offre une occasion idéale pour ce faire. Le mois prochain, en avril, sera célébré le cinquantième anniversaire du TNP, instrument qui est devenu la pierre angulaire du désarmement général. Le Traité a préservé les acquis et a permis une évolution pacifique de la technologie nucléaire au service du développement mondial, tout en réduisant, en parallèle, le risque de prolifération nucléaire, prolifération qui se fait au détriment de la vie humaine. La Conférence d'examen qui va se tenir cette année nous rappelle opportunément l'importance historique du Traité et la nécessité d'œuvrer à un consensus pour réaliser de nouveaux progrès sur la voie de la mise en œuvre pleine et équilibrée de tous les piliers du Traité.

Dans le même ordre d'idées, j'aimerais souligner notre soutien sans faille au Traité sur la non-prolifération, et l'importance que revêt la pleine application, équilibrée, de ses trois piliers, y compris la garantie du droit des États d'utiliser la technologie nucléaire à des fins pacifiques. Nous insistons sur la nécessité de faire preuve d'une plus grande détermination pour ce qui est de garantir la sécurité des États non dotés d'armes nucléaires, en particulier en concluant des accords portant création de zones exemptes d'armes nucléaires. À cet égard, nous attachons une grande importance à l'adhésion des cinq États dotés d'armes nucléaires au Protocole annexé au Traité portant création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud-Est dans l'optique d'une mise en œuvre effective dudit traité. Nous validons le rôle que joue le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires dans le renforcement du cadre de désarmement général et sommes disposés à contribuer activement et positivement au succès de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération en avril 2020.

En sa qualité de Président de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est en 2020 et en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2020-2021, le Viet Nam a fait du désarmement et de la non-prolifération l'une de ses priorités dans l'action menée en faveur de la paix et de la sécurité régionales et internationales. Nous sommes disposés à travailler avec les États membres de la Conférence et avec d'autres partenaires en vue d'instaurer une paix durable et un avenir viable pour toutes les nations. Je vous remercie.

Le Président (parle en espagnol) : Je vous remercie, Monsieur, pour votre déclaration. Je vais maintenant suspendre brièvement la séance le temps de raccompagner M. le Ministre jusqu'à l'extérieur de la salle.

La séance est brièvement suspendue.

Le Président (parle en espagnol) : La séance est reprise. J'ai deux ou trois choses à vous dire au sujet de la façon dont nous allons procéder. Tout d'abord, je souhaite dire quelques mots au sujet du cinquantième anniversaire du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Je donnerai ensuite la parole à l'Ambassadeur d'Allemagne et à l'Ambassadeur de France pour qu'ils nous présentent l'initiative de vérification du désarmement nucléaire, après quoi quelques délégations qui ont demandé à intervenir prendront la parole, notamment les délégations marocaine et autrichienne. Si une autre délégation souhaite intervenir, je lui donnerai bien évidemment la possibilité de le faire.

Excellences, Mesdames et Messieurs, nous célébrons aujourd'hui le cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. C'est là, pour nous tous, une occasion exceptionnelle de renouveler notre engagement à mettre pleinement en œuvre le Traité et à le renforcer. Il n'échappe à aucun de nous que la Conférence d'examen à venir tombe à un moment où les préoccupations vont croissant. Les attentes aux niveaux national et régional sont annoncées. Les difficultés que nous rencontrons au niveau international ne peuvent être ignorées. Par ailleurs, il est capital que la Conférence trouve de solides bases sur lesquelles progresser sur toutes les questions visées par le Traité. À cette fin, l'Argentine, représentée par le Président de la Conférence d'examen, à savoir l'Ambassadeur Zlauvinen, engagera toutes les parties à prendre part à la

Conférence d'examen avec l'ambition d'accomplir des progrès, partout où cela est possible, et la détermination voulue pour y parvenir.

Le cinquantième anniversaire du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires offre une occasion non seulement d'examiner l'application du Traité mais aussi de réaffirmer notre attachement à ses objectifs en œuvrant pour la paix, la sécurité et le développement dans chacun de nos pays. Un examen complet de l'application du Traité est indispensable pour la coopération internationale dans son ensemble et pour la progression de nos pays sur la voie des utilisations pacifiques des sciences et de la technologie nucléaires. L'Argentine s'efforcera d'apporter la force mobilisatrice et l'esprit de collaboration nécessaires pour garantir que les négociations entre les parties débouchent sur des résultats.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur d'Allemagne puis à l'Ambassadeur de France.

M. Beerwerth (Allemagne) (*parle en anglais*) : Merci Monsieur le Président. À vrai dire, en me fondant sur ce que vous venez de dire, je crois qu'il est opportun que mon distingué homologue de la délégation française et moi fassions aujourd'hui l'exposé que nous comptons faire. Au cours de notre intervention, nous vous donnerons à voir une vidéo sur un exercice de vérification qui s'est déroulé l'an dernier dans la ville de Jülich, dans l'Ouest de l'Allemagne.

Monsieur le Président, chers collègues, l'un des quelques points sur lesquels on a pu observer une convergence de vues au cours du débat de haut niveau qui s'est déroulé à la Conférence du désarmement la semaine dernière est le constat que l'architecture internationale en matière de maîtrise des armements et de désarmement est mise à rude épreuve. Il a aussi été dit que, dans le contexte actuel, on s'attendait à ce que des mesures concrètes, pragmatiques et réalistes soient nécessaires pour rétablir la confiance et imprimer un élan porteur dans les cadres politiques internationaux, y compris à la Conférence. Pour l'heure, nous nous préoccupons avant tout d'obtenir que la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020 débouche sur des résultats fructueux et positifs. Nous estimons que la vérification effective du désarmement nucléaire pourrait être un élément capital pour l'instauration de la confiance entre les États dotés d'armes nucléaires et entre ces États et ceux qui n'en sont pas dotés, et que ce climat de confiance contribuerait à l'application du Traité à l'avenir.

De longues années durant, l'Allemagne s'est considérée comme le bâtisseur de ponts entre les États dotés d'armes nucléaires et les États qui n'en sont pas dotés. Ce rôle non seulement concerne la vérification nucléaire mais implique de prendre part aux initiatives telles que l'Initiative de Stockholm sur le désarmement nucléaire et le Traité sur la non-prolifération, l'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement et le projet Deep Cuts. Nous avons la conviction que notre étroite coopération avec nos partenaires et amis français pourrait être un exemple du pragmatisme, de l'esprit constructif et de la bonne volonté dont il faut faire preuve pour améliorer la situation actuelle au niveau international en matière de sécurité, de maîtrise des armements et de désarmement.

Notre espoir est que la contribution que nous pouvons apporter grâce à l'expérience acquise et aux enseignements tirés de l'exercice franco-allemand de vérification du désarmement nucléaire (NuDiVe, pour Nuclear Disarmament Verification) – organisé dans le cadre du Partenariat international pour la vérification du désarmement nucléaire, que nous connaissons bien – favorise un dialogue plus constructif au sein de la communauté du NPT et la mise en place de nouveaux processus de désarmement nucléaire dans le cadre de la Conférence du désarmement. Selon nous, cet exercice est une composante importante de l'action que nous menons pour faciliter et améliorer sur le plan technique la vérification du désarmement nucléaire et ainsi contribuer de façon tangible et concrète aux efforts déployés en faveur du désarmement nucléaire.

L'exercice que nous allons vous présenter aujourd'hui a réuni des experts et des représentants officiels de 13 pays. Il a apporté la certitude que les États dotés d'armes nucléaires et les États non dotés d'armes nucléaires pouvaient, les uns comme les autres, contribuer à la vérification du désarmement nucléaire et, ainsi, accroître la légitimité et la fiabilité des activités de vérification. Grâce à la mise au point d'un scénario, de procédures

et de modalités d'inspection extrêmement réalistes, y compris en prévoyant le recours à une matière radioactive de substitution, nous espérons convaincre les sceptiques que la vérification nucléaire, lorsqu'elle passe par cette démarche scientifique transparente, est possible.

Jusqu'ici, les régimes de maîtrise des armements et de désarmement nucléaires en place se sont focalisés sur les vecteurs des armes nucléaires (missiles, aéronefs ou sous-marins). Ils ne réglementent ni ne vérifient le démantèlement des têtes nucléaires. La démarche adoptée dans le projet NuDiVe a, pour la première fois, fait porter l'effort sur le démantèlement des têtes nucléaires en tant que phase cruciale du processus de désarmement. C'est alors qu'un équilibre subtil a été trouvé entre la non-prolifération et les préoccupations nationales en matière de sécurité. L'exercice a révélé que cela était possible.

La question fondamentale que nous avons posée est la suivante : comment les États non dotés d'armes nucléaires peuvent-ils participer à la vérification du désarmement nucléaire sans, ce faisant, acquérir de connaissances à caractère sensible sur les armes nucléaires ? Nous savons tous que le démantèlement des têtes nucléaires se fait en deux grandes étapes : la désactivation du mécanisme de la tête nucléaire, et l'élimination de la matière fissile. L'exercice NuDiVe a consisté non pas à simuler le démantèlement proprement dit d'une tête nucléaire, mais à dérouler les procédures d'inspection requises pour s'assurer qu'aucune matière fissile n'était détournée au cours du démantèlement. Au cours de cet exercice, notre attention s'est portée sur l'approfondissement de notre connaissance des points précis qui doivent être examinés pour vérifier le démantèlement, tout en respectant les obligations en matière de non-prolifération, de sûreté et de sécurité et les contraintes supplémentaires ayant trait à la sécurité nationale.

Aux fins de la transparence, les rapports détaillés établis par l'équipe d'inspecteurs, l'équipe du site hôte et l'équipe d'évaluation ont tous été publiés. Les experts en jeu dans l'exercice viendront ici, à Genève, à la mi-mars, présenter ces rapports de façon détaillée. Nous espérons que les enseignements tirés de l'exercice NuDiVe nous permettront de progresser encore dans notre compréhension collective de ce qu'il faut mettre en place comme mesures de vérification effectives.

Avant de lancer la vidéo, je vais vous exposer dans les grandes lignes le scénario qui a été établi. Comme je l'ai dit, l'objectif était de vérifier l'absence de détournement de matières. Le scénario reposait sur l'hypothétique existence d'un traité multilatéral signé par tous les États dotés d'armes nucléaires qui étaient parties au TNP et par un nombre conséquent d'États non dotés d'armes nucléaires, avec pour but ultime la réduction des arsenaux nucléaires à 50 armes. Ce traité s'accompagnait d'un protocole de vérification prévoyant trois types d'inspections : des inspections de référence, des inspections des stocks et des inspections des opérations de démantèlement. Au cours de l'exercice, nous avons conduit une inspection de démantèlement. Le lieu où se déroulait cette inspection se trouvait dans un pays imaginaire, l'Uranie. Ce pays, conformément aux obligations qu'il tenait du traité, autorisait tous les types d'inspections. L'inspection de démantèlement en jeu dans l'exercice devait être menée sur une base militaire servant à de multiples activités liées à la surveillance de l'arsenal nucléaire de l'Uranie.

L'exercice s'est déroulé sur une semaine complète. La procédure a débuté par la visite par l'équipe d'inspecteurs de la salle de démantèlement afin qu'elle s'assure qu'aucun détournement de matières fissiles n'était possible. Une tête nucléaire a alors été introduite dans la salle et il a été procédé à des mesures pour s'assurer de l'existence de matières fissiles. Le démantèlement de la tête s'est déroulé sans que les inspecteurs soient physiquement présents et les matières fissiles ont été placées dans une boîte distincte. Enfin, les matières et les composants qui avaient été apportés dans la salle, y compris les matières fissiles, ont été évacués. Il a été procédé à de nouvelles mesures pour vérifier que ce qui était entré dans la salle en était également sorti. Sur ce, je vous invite à regarder la vidéo maintenant.

Une vidéo est diffusée.

M. Hwang (France) : Merci Monsieur le Président. Je remercie Peter pour sa présentation de l'exercice NuDiVe et voudrais, plus largement, remercier chaleureusement l'Allemagne d'avoir hébergé à Juliers cet important exercice. La vidéo vous aura permis, je l'espère, de vous représenter plus concrètement cet important exercice. À présent, permettez-moi de vous dire quelques mots sur les principales leçons à retenir de NuDiVe. Vous l'aurez compris, l'objectif était de tester les conclusions du Partenariat international pour la vérification du désarmement nucléaire, d'évaluer les procédures et les technologies nécessaires pour générer une confiance suffisante quant à l'absence de détournement de matières nucléaires lors du démantèlement d'une tête nucléaire. À cet égard, l'objectif est selon nous clairement atteint. D'après les conclusions de l'équipe d'évaluateurs, l'exercice a permis de confirmer la validité des hypothèses du Partenariat international pour la vérification du désarmement nucléaire. Les procédures d'inspection ont été jugées complètes, elles ont été jugées solides, elles ont été jugées satisfaisantes pour permettre de détecter un détournement de matières fissiles lors d'un démantèlement. L'évaluation a aussi permis d'identifier des points d'amélioration possible des procédures et objectifs d'inspection mais aussi de la manière de conduire l'exercice, et tout cela s'avérera utile pour la conduite d'exercices futurs.

Plus généralement, l'exercice a démontré l'intérêt des exercices pratiques pour développer les connaissances en matière de vérification du désarmement nucléaire. NuDiVe a aussi été très enrichissant d'un point de vue national. Je voudrais insister sur trois points. Premier point : l'enjeu principal était de déterminer comment des États non dotés d'armes nucléaires peuvent participer à la vérification du désarmement nucléaire sans risque de prolifération. En effet, toute initiative dans le domaine de la vérification du désarmement nucléaire doit prendre en compte les obligations en matière de sûreté et de sécurité qui incombent à l'État hôte doté d'armes nucléaires. Elle doit être pleinement conforme aux obligations de non-prolifération qui découlent de l'article premier et de l'article II du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Deuxième point : un régime de vérification du désarmement ne peut être établi *in abstracto* ; il doit être attaché à un traité de désarmement spécifique et être adapté au cas particulier de chaque État. Troisième leçon à tirer de cet exercice : NuDiVe nous a permis de reconnaître qu'il est possible de travailler sur la vérification du désarmement nucléaire dans le respect des obligations de non-prolifération et des intérêts de sécurité nationaux. En tant que parties au Traité sur la non-prolifération, nous partageons tous l'objectif ultime du désarmement nucléaire sous un contrôle international strict et efficace tel qu'il est inscrit à l'article 6 du Traité. Dans ce contexte, une vérification efficace du désarmement nucléaire est un élément crucial pour parvenir à un désarmement général et complet. L'exercice NuDiVe a aussi été l'occasion d'un dialogue avec les États non dotés d'armes nucléaires. De ce point de vue, la vérification du désarmement nucléaire permet de créer la confiance entre les États dotés d'armes nucléaires et les États qui ne le sont pas et c'est un facteur véritable de stabilité stratégique.

Monsieur le Président, chers collègues, mon pays espère que ce travail concret sur la vérification des armements nucléaires contribuera positivement et concrètement à la prochaine Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération. Le cheminement qu'a effectué mon pays, la France, sur ce sujet est intéressant et pourrait être, je l'espère, de nature à inspirer d'autres États, qu'ils soient dotés ou non d'armes nucléaires. En conclusion, je vous invite à assister à la présentation plus détaillée qui sera faite de l'exercice le 18 mars prochain dans le cadre de la phase « outreach » du Partenariat international pour la vérification du désarmement nucléaire ouverte à tous les États. J'ajoute qu'une manifestation parallèle franco-allemande sera spécifiquement consacrée à NuDiVe lors de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération à New York, en mai prochain. Merci pour votre écoute ; je vous remercie Monsieur le Président.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Ambassadeur Beerwerth et l'Ambassadeur Hwang pour leur exposé très intéressant sur l'initiative de vérification du désarmement nucléaire. Je donne maintenant la parole à la délégation marocaine puis à la délégation autrichienne.

M. Zniber (Maroc) : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Je tiens tout d'abord à vous féliciter pour votre accession à la présidence de notre Conférence ainsi que pour les efforts louables que vous déployez pour faire avancer nos travaux. L'intensité des débats qui se tiennent est très encourageante et atteste, en dépit des divergences de vues, une forte volonté de dépasser le blocage qui caractérise notre instance mais surtout, elle atteste une parfaite assimilation des enjeux qui se présentent à nous tous.

Pour ne pas étendre ma déclaration sur plusieurs défis d'envergure, je me contenterai d'aborder la thématique qui fait l'événement cette année à l'heure où, comme vous l'avez dit vous-même, nous fêtons le cinquantième anniversaire du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Je me contenterai donc d'aborder la question de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires qui se tiendra cette année, de même que de présenter notre vision relative à l'adoption d'un programme de travail qui demeure au centre de nos discussions étant donné les circonstances.

Monsieur le Président, au-delà de l'aspect périodique de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, la session de 2020 s'inscrit, nous en sommes persuadés, dans une période charnière. L'incertitude et le climat de méfiance et de crainte qui règnent sur la scène multilatérale vont à l'encontre des intérêts communs et nous incitent donc à sortir de certaines confrontations stériles. Le Traité sur la non-prolifération, malgré ses imperfections, est un instrument juridique contraignant des plus satisfaisants ; de par son universalité, sa globalité et son unicité, il est la garantie unique de voir le monde se débarrasser à terme de la menace des armes nucléaires et de leur persistance.

Cependant, force est de constater que malgré sa force, ce traité n'a pas empêché la prolifération des armes nucléaires et leur accumulation de manière intensive voire absurde. Cela ne devrait pas nous décourager, loin de là, de faire respecter ses dispositions, de rechercher par tous les moyens possibles à y intégrer les États non encore parties, et d'appliquer de manière ordonnée et selon un calendrier précis, son article VI visant le désarmement nucléaire. En dehors de la Conférence d'examen, ma délégation considère que notre Conférence, ici même à Genève, peut jouer un rôle dans la mise en œuvre complète et totale des objectifs décrits dans le Traité sur la non-prolifération.

Je voudrais préciser à cet égard que le Royaume du Maroc s'est appliqué à faire un travail de fond cette année pour la préparation de son rapport national devant être présenté dans le cadre de la Conférence d'examen, grâce à la mobilisation de notre délégation ici à Genève ainsi que de nos autres missions concernées, en particulier celles de New York et de Vienne, naturellement sous la supervision de nos autorités centrales. De façon parallèle, le Maroc travaille sur tous les aspects liés à la menace nucléaire, y compris le terrorisme nucléaire, à travers la coprésidence, d'abord avec les Pays-Bas puis avec le Canada, du Forum mondial de lutte contre le terrorisme pour un troisième mandat consécutif, ainsi que l'organisation, en partenariat avec le Département d'État américain, dans le cadre de l'Initiative mondiale de lutte contre le terrorisme nucléaire, d'un atelier international intitulé « La détection nucléaire aux frontières terrestres et maritimes », atelier qui s'est tenu du 3 au 5 décembre 2019, dans la ville de Tanger, dans le nord du Royaume.

Comme nous l'avons souvent répété, les cinq puissances nucléaires ont une responsabilité particulière, non seulement vis-à-vis de la non-prolifération mais aussi pour ce qui a trait au démantèlement de leurs arsenaux. Il va sans dire que nous observons avec intérêt leurs initiatives et débats. À cet égard, je tiens à saluer les conclusions de la réunion de ces cinq États, tenue à Londres sous la coordination du Royaume-Uni le mois dernier, à laquelle a été souligné l'impératif d'un échange régulier sur les doctrines nationales ; nous nous félicitons également de l'organisation projetée d'une manifestation parallèle en marge de la prochaine Conférence d'examen, sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. La démonstration faite ce matin même devant nous par les Représentants de la France et de l'Allemagne est venue confirmer non seulement que le désarmement nucléaire sur tous les plans est un impératif parfaitement possible mais aussi qu'il est plus que nécessaire face aux risques de non-prolifération. Nous appelons à élargir cette coordination d'un point de vue général, ce qui permettra, sans nul doute, de préserver les acquis et d'aller de l'avant au regard des orientations stratégiques des États nucléarisés, tout en tenant compte des revendications légitimes des États non dotés d'armes nucléaires, en particulier dans la phase intermédiaire qui précède le désarmement nucléaire, pour ce qui concerne les garanties

négligentes de sécurité sur lesquelles ma délégation, ainsi que beaucoup d'autres ici, n'ont cessé d'insister depuis plusieurs décennies, et cela à juste titre.

Monsieur le Président, permettez-moi maintenant de faire des commentaires sur les efforts visant l'adoption d'un programme de travail et qui sont largement partagés par les États membres de cette Conférence. Premièrement, nous prenons acte de votre décision de retirer l'ensemble de documents. Je voudrais ajouter que, de notre humble avis, le projet, dans ce format, ne saurait être nommé « Programme de travail » alors qu'il comprend, tant sur le fond que sur la forme, les éléments d'une décision. Deuxièmement, le renforcement de la Conférence du désarmement est foncièrement lié à sa capacité à négocier des traités multilatéraux. Nous devrions dès lors œuvrer pour qu'un texte puisse inclure une mention relative à cette ambition qui est l'élément premier d'un programme de travail, de notre point de vue. Troisièmement, la réalisation d'un consensus lors de cette session de la Conférence est notre objectif principal et nous lui accordons toute l'importance et l'intérêt voulus mais après un blocage de plus de vingt ans, ce n'est plus réellement le temps qui compte mais la capacité à s'accorder sur un programme de travail consensuel, complet et inclusif. Si, à cette fin, nous devons mener un peu plus de réflexions et d'échanges constructifs, nous en tirerions pleinement et certainement le plus grand bénéfice et nos progrès n'en seraient que meilleurs.

À ce propos, j'aimerais souligner avec force que les consultations futures devraient, concernant ce programme de travail, être globales et dépourvues de considérations subjectives liées à des priorités nationales ou à des impératifs de calendrier contraires au principe du consensus. Avant de conclure, Monsieur le Président, permettez-moi de manifester à nouveau devant cette Conférence notre crainte, exprimée d'ailleurs par plusieurs délégations, de voir la Conférence du désarmement devenir d'année en année un forum de débat, bien que cela ne soit pas le pire des scénarios envisagés car le débat reste porteur d'espoir et a le mérite de maintenir un échange régulier et ouvert sur les questions qui nous intéressent tous. Enfin, je tiens à réaffirmer, malgré le pessimisme, le plein engagement de ma délégation s'agissant de couronner cette session d'une réussite tant attendue en adoptant le programme de travail et en le mettant en œuvre de manière effective et je demeure confiant quant à notre capacité à mener à bien cette ambition commune. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant du Maroc de sa déclaration et de ses propos aimables à l'égard de la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Autriche.

M. Müller (Autriche) (*parle en anglais*) : Merci Monsieur le Président. Je tiens tout d'abord à remercier l'Ambassadeur de France et l'Ambassadeur d'Allemagne pour leur présentation sur leur initiative commune, fort intéressante.

Je prends la parole aujourd'hui pour dire toute l'estime que nous avons pour le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, à l'occasion de son cinquantième anniversaire. Le Traité a vu le jour dans un contexte de tensions exacerbées, sur l'effet de la conviction que, en fin de compte, la coopération servait les intérêts en matière de sécurité davantage que les initiatives prises à l'échelon national, unilatéralement, et que le fait de se constituer des arsenaux toujours plus grands et de mettre au point des armes toujours plus létales ne contribuait pas à la sécurité mais, au contraire, ne faisait que l'empirer pour chacun. Depuis ce jour du 5 mars 1970, le Traité sur la non-prolifération a considérablement contribué à la sécurité mondiale en étant porteur de la promesse de l'élimination totale des armes nucléaires, plutôt que d'une prolifération incontrôlée de ces armes.

Aujourd'hui, pourtant, malgré l'ambition d'un monde exempt d'armes nucléaires inscrite dans le Traité sur la non-prolifération et l'obligation juridique énoncée en son article VI, la pleine mise en œuvre du Traité n'est toujours pas achevée. L'Autriche est fermement convaincue qu'en progressant dans la mise en œuvre des piliers de l'instrument, qui se renforcent mutuellement, le Traité non seulement s'en trouvera fortifié mais gagnera aussi en crédibilité. L'introduction d'une hiérarchie dans les trois piliers du Traité, dans l'optique de justifier le déséquilibre dans sa mise en œuvre, met en péril le consensus au sein des États parties et risque de créer un précédent pouvant être lourd de conséquences.

Le pilier désarmement du Traité a été mis en œuvre et renforcé par l'adoption successive de divers accords multilatéraux tels que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, ainsi que de traités bilatéraux tels que le nouveau Traité de réduction des armements stratégiques. Plusieurs autres mécanismes multilatéraux tels que le Code de conduite de La Haye et des régimes pertinents de contrôle des exportations apportent leur pierre au cadre en place actuellement.

Nous constatons avec une vive préoccupation que le Traité sur la non-prolifération est mis à rude épreuve maintenant, comme l'ont souligné plusieurs intervenants au cours du débat de haut niveau. Au fil des ans, la communauté du Traité s'est constitué un acquis commun. Les documents finals de 1995, 2000 et 2010 sont les tout derniers accords consensuels conclus entre les États parties au Traité, et ils tracent la voie pour la mise en œuvre du Traité à l'avenir. Il va être essentiel de respecter et de mettre en œuvre les engagements qui y sont énoncés dans les années à venir. En tant qu'État partie qui soutient activement le Traité, l'Autriche voit dans cet anniversaire que nous célébrons ici l'occasion de réaffirmer notre détermination commune. L'évolution de la situation aujourd'hui vient en corroboration la nécessité : c'est là une invitation à agir. L'heure est venue de nous mobiliser, tous ensemble, pour soutenir le Traité sur la non-prolifération.

Monsieur le Président, mon Gouvernement estime qu'il est essentiel d'inverser la tendance actuelle à investir davantage dans les arsenaux nucléaires et à les moderniser, ainsi que la tendance, concomitante, à une course aux armements. Pour le bien de notre sécurité mondiale, régionale et bien évidemment individuelle, les acquis des années précédentes ne doivent être ni rejetés ni défaits. Il faut plutôt donner sérieusement effet à l'obligation de mettre enfin pleinement en œuvre l'article VI du Traité. Les États parties s'étant collectivement engagés à s'efforcer de parvenir à un monde plus sûr pour tous en procédant, pour cela, à l'élimination complète des armes nucléaires, il nous faut faire plus pour remédier au fait que certains considèrent encore les armes nucléaires comme essentielles à leur sécurité nationale. Comment allons-nous pouvoir continuer d'endiguer la prolifération nucléaire mondiale, face à une telle conviction ? Comment nous, États parties au Traité sur la non-prolifération, pouvons-nous garantir que le sombre avertissement donné par le Président Kennedy, alertant sur l'éventualité que 30 États soient dotés d'armes nucléaires, ne se révélera pas exact dans les années à venir ?

Les événements récents doivent nous rappeler à la réalité. L'extinction du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire et la possibilité que le nouveau Traité de réduction des armements stratégiques ne soit pas prolongé sont ou seraient de graves volte-face au regard de la mise en œuvre des obligations inscrites à l'article VI du Traité sur la non-prolifération. Nous invitons donc les États parties au nouveau Traité de réduction des armements stratégiques à prolonger ce traité et à négocier un instrument destiné à lui succéder et prévoyant de nouvelles réductions, et les invitons également à se garder d'implanter des missiles nucléaires de portée intermédiaire en Europe et au-delà. La fin d'accords aussi essentiels a des conséquences d'une importance capitale pour la sécurité régionale et internationale et elle met en péril nos populations. Les enjeux sont bien trop énormes pour que l'on accepte de tels retours en arrière. Il est de notre responsabilité commune de protéger l'humanité. Les explosions nucléaires, qu'elles soient d'origine accidentelle, qu'elles résultent d'une erreur d'appréciation ou qu'elles aient été provoquées, continuent de représenter une grave menace mondiale pour la sécurité et la coopération internationales.

Monsieur le Président, les conséquences humanitaires catastrophiques de l'emploi d'armes nucléaires sont ce qui fonde et motive l'action que nous menons en faveur du désarmement et de la non-prolifération nucléaires. Nous remercions le Comité international de la Croix-Rouge d'avoir accueilli une conférence importante sur cette question au début de la semaine, à Genève. Il semble donc crucial, à un moment où les risques se multiplient, de se recentrer sur les origines du Traité sur la non-prolifération, à savoir – comme il est écrit dans le préambule du Traité – « les dévastations qu'une guerre nucléaire ferait subir à l'humanité entière et la nécessité qui en résulte de ne ménager aucun effort pour écarter le risque d'une telle guerre et de prendre des mesures en vue de sauvegarder la sécurité des peuples ». Si nous regardons vers l'avenir du Traité, l'universalisation va prendre une importance plus grande encore qu'elle n'en a aujourd'hui. L'Autriche invite donc la

République populaire démocratique de Corée à appliquer toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, à dénucléariser et à réintégrer le Traité sur la non-prolifération.

Alors que nous célébrons le cinquantième anniversaire du Traité sur la non-prolifération, il nous faut tous prendre nos responsabilités et résister à la tentation de fragiliser le Traité en faisant marche arrière sur les engagements dont nous sommes convenus au cours des cinquante années écoulées. L'ambition de mettre pleinement en œuvre le Traité devrait guider nos travaux. Les engagements précédents, tels que les 13 mesures convenues en 2000 et le plan d'action adopté à la Conférence d'examen de 2010, nous offrent les moyens concrets de mettre en œuvre le Traité et de le renforcer. La réussite devrait être évaluée en fonction de la mesure dans laquelle les États parties mettent en œuvre les dispositions du Traité en respectant les engagements pris dans le cadre du processus d'examen de l'instrument. La Conférence d'examen de 2020 devrait être l'occasion de réaffirmer les engagements précédemment convenus et de les compléter. L'Autriche continue d'espérer que le cinquantième anniversaire du Traité sera source d'inspiration pour des engagements sincères et ambitieux. Nous sommes disposés à soutenir résolument tous les efforts importants qui seront déployés sur la voie menant à l'élimination complète des armes nucléaires.

Monsieur le Président, le désarmement nucléaire est, à juste titre, la priorité absolue de la Conférence. L'Autriche forme l'espoir que la Conférence parvienne rapidement à jouer de nouveau son rôle important de négociation d'instruments du désarmement. Les succès enregistrés par le passé, en particulier la conclusion du Traité sur la non-prolifération et du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, devraient être source d'inspiration dans notre ambition. Je vous remercie de votre attention.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant de l'Autriche pour sa déclaration éloquentة et donne maintenant la parole à la Représentante des Pays-Bas.

M^{me} Claringbould (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Merci Monsieur le Président. Avant tout, je tiens à remercier la délégation argentine et les autres délégations assumant la présidence de la session pour le travail qu'elles ont accompli sur l'ensemble de documents qui inclut le programme de travail. Les Pays-Bas sont déçus que cet ensemble de documents n'ait pu être adopté mais nous savons que les six Présidents de la session de 2020 et l'Argentine qui assume actuellement la présidence de la Conférence ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour mener à bien cette tâche importante. Nous espérons que la Conférence du désarmement va maintenant pouvoir passer aux travaux de fond sous la direction du collège des six Présidents de la session. Nous avons hâte de prendre connaissance de ce qui est prévu : nous attendons avec impatience les séances à venir et souhaitons nous y préparer du mieux possible.

En ce qui concerne les discussions de fond, nous avons apprécié l'exposé que nous ont fait aujourd'hui l'Allemagne et la France, au sujet de l'initiative NuDiVe. Nous le savons bien, les travaux sur la vérification sont essentiels pour la réalisation d'un monde exempt d'armes nucléaires et nous tenons à féliciter ces deux pays pour leur initiative intéressante et les remercier d'en avoir fait part à la Conférence, sachant que cela éclaire utilement nos travaux.

Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui essentiellement parce que c'est le cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, instrument qui a été négocié ici-même à Genève par l'un des organes qui a précédé la Conférence, à savoir le Comité des dix-huit puissances sur le désarmement. Ces cinquante dernières années, le Traité et, plus largement, le régime de non-prolifération et de désarmement dont il est le fondement ont été au cœur de la sécurité mondiale et, partant, de la sécurité humaine. Ce cinquantième anniversaire nous offre certes une bonne occasion de faire le point des réussites enregistrées ces cinquante dernières années, mais la Conférence d'examen qui va se tenir cette année doit avoir pour but de planifier les réussites des cinquante années à venir. Pour que la Conférence d'examen de 2020 débouche sur des résultats ambitieux, donnant une vision de l'avenir, il va falloir que toutes les délégations se montrent à la fois ambitieuses et réalistes.

Pour que de tels progrès soient possibles, il faut que tous les pays et, en particulier, les États dotés d'armes nucléaires, prennent leurs responsabilités. Les États non dotés d'armes nucléaires, dont les Pays-Bas font partie, doivent eux aussi jouer leur rôle et prendre leurs responsabilités. En leur qualité de Président de la Troisième Commission de l'Assemblée générale et en tant que membre du Bureau de la présidence, les Pays-Bas feront tout ce qui est en leur pouvoir pour contribuer au succès de la Conférence d'examen. Je vous remercie Monsieur le Président.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie la Représentante des Pays-Bas pour sa déclaration. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Je donne la parole au Représentant de la République populaire démocratique de Corée.

M. Han Tae-song (République Populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner la parole. La délégation autrichienne a évoqué la réintégration par mon pays du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Par le passé, nous avons clairement énoncé notre position sur les raisons pour lesquelles nous nous étions retirés du Traité. Nous avons aussi posé la question suivante : si le Traité n'existait pas, de quoi la Conférence du désarmement débattrait-elle pendant ses séances ? Je n'ai pas besoin de commenter ce que le Représentant de l'Autriche a dit. Les délégations qui ne connaissent pas la raison pour laquelle la question nucléaire s'est posée dans la péninsule coréenne devraient se garder d'émettre des commentaires sur mon pays. Je vous remercie.

Le Président (*parle en espagnol*) : Merci Monsieur. Je donne maintenant la parole à la délégation australienne.

M^{me} Mansfield (Australie) (*parle en anglais*) : Merci Monsieur le Président. Je voulais dire quelques mots au sujet des deux semaines écoulées et anticiper sur la présidence de l'Australie à la Conférence. Tout d'abord, je vous transmets nos sincères remerciements à vous-même, à votre équipe et aux autres Présidents de la session de 2020 ainsi qu'au dernier Président de la session de 2019 et premier Président de la session de 2021. À partir de la présidence vietnamienne l'an dernier, tous les Présidents ont fait ensemble une somme de travail extraordinaire et ont instauré un esprit de bonne volonté et imprimé un grand élan.

Ayant bénéficié de la présence du Vice-Ministre des affaires étrangères du Viet Nam en nos murs aujourd'hui, je tiens aussi à remercier la délégation vietnamienne d'avoir invité le Secrétaire général de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est à s'exprimer devant la Conférence. Je rappelle qu'il a offert à la Conférence un angle de vue des plus utiles. Nous avons beaucoup entendu parler de l'anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires donc je ne dirai rien à ce sujet maintenant, si ce n'est que nous sommes, à n'en pas douter, disposés à nous efforcer, avec les États parties, de trouver des moyens concrets de renforcer ce traité extrêmement important. Nous aussi, nous attendons énormément de ce qui va suivre, et sommes très désireux d'obtenir des résultats marquants.

Notre collègue de la délégation néerlandaise a évoqué l'intérêt qu'il y avait à porter les travaux de fond devant la Conférence, que le programme de travail ait été adopté ou non. Du point de vue de l'Australie, c'est quelque chose que nous comptons bien faire. Nous espérons et croyions qu'un consensus pourrait être obtenu sur un programme de travail et, même si en fin de compte cela n'a pu être le cas, ce n'est pas faute d'avoir essayé. Dans les jours à venir, les six Présidents de la présente session discuteront de nos propositions et la semaine prochaine, nous espérons bien être en mesure de donner les grandes lignes de la façon dont la présidence australienne compte apporter sa contribution à la bonne marche de la Conférence.

Nous sommes conscients que la Conférence d'examen du TNP, de 2020, approche et nos propositions tiendront donc compte des charges de travail attendues et du fait que la Conférence d'examen se déroulera au beau milieu de la présidence australienne. J'aimerais rappeler à toutes les délégations que ce dimanche 8 mars sera célébrée la Journée internationale des femmes. L'Australie a bien conscience qu'il est important d'intégrer la dimension genre dans tous les travaux qu'elle mène à Genève, sachant que s'il y a des raisons de célébrer cette Journée, il reste encore beaucoup à faire. L'Australie a aussi

conscience de la nécessité de recourir à une approche qui prenne en compte la diversité des points de vue qui sont exprimés, de sorte que l'ensemble de la planète soit représenté dans la façon dont les problèmes sont traités. Nous nous pencherons sur cette question au cours de notre présidence.

Monsieur le Président, je tiens à vous exprimer une fois encore mes sincères remerciements personnels pour les efforts entrepris par l'Ambassadeur de votre pays et vous faire part aussi des remerciements de la délégation australienne tout entière pour les efforts déployés par l'Argentine.

Le Président (*parle en espagnol*) : Merci, Excellence, de votre déclaration et de vos paroles aimables à l'endroit de la présidence, en particulier de votre reconnaissance du travail accompli par l'Ambassadeur Foradori. La délégation brésilienne demande à intervenir. Excellence, vous avez la parole.

M. De Barros Carvalho e Mello Mourão (Brésil) (*parle en anglais*) : Merci beaucoup Monsieur le Président. Je tiens tout d'abord à remercier les Ambassadeurs Hwang et Beerwerth pour leur exposé et féliciter la France et l'Allemagne de leur initiative. C'est là une démarche importante, sachant que de tels exercices seront nécessaires une fois que nous aurons réellement décidé de nous engager sur la voie du désarmement. L'exercice a été ambitieux et transparent, et nous vous en félicitons. Vous et moi, Monsieur le Président, venons de pays qui ont mis en place il y a longtemps de cela des agences chargées de contrôler et de vérifier les activités nucléaires. Cela a été une pierre importante dans l'édification de la zone exempte d'armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes, réussite extraordinaire et sans précédent qui, malheureusement, n'est pas une zone exempte d'armes nucléaires en Amériques.

Toujours est-il que nous espérons sincèrement que cet exercice important et intéressant mené par la France et l'Allemagne pourra être la première étape sur la voie de quelque chose qui serait très important pour le monde, à savoir une zone exempte d'armes nucléaires en Europe. Merci beaucoup.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant du Brésil de sa déclaration. Voyons maintenant si une autre délégation souhaite intervenir. Je donne la parole au Représentant de Cuba.

M. Delgado Sánchez (Cuba) (*parle en espagnol*) : Merci Monsieur le Président. Nous souhaitons nous aussi faire quelques observations au sujet de l'importance que revêt le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, en ce cinquantième anniversaire de son entrée en vigueur. Je ne voulais pas manquer cette occasion de vous féliciter personnellement d'avoir montré le rayonnement de l'Argentine à la Conférence du désarmement. Je tiens aussi à remercier l'Ambassadeur de France et l'Ambassadeur d'Allemagne pour leur exposé.

En ce qui concerne les commentaires formulés par notre prochaine Présidente, l'Ambassadrice d'Australie, j'aimerais dire quelques mots puisque, comme elle l'a très bien dit, elle devra se livrer, avec les autres Présidents de la présente session de la Conférence, à une évaluation de tout un éventail de questions en vue de déterminer de quelle façon nous pouvons commencer à travailler sur les questions de fond. Pour la délégation cubaine, il est impératif que les six Présidents réaffirment leur détermination, que nous avons saluée à maintes reprises, à ne pas renoncer à leur obligation inscrite dans le Règlement intérieur de la Conférence de travailler à l'adoption d'un programme de travail, quel que soit le format qu'il prendra dans la décision finale. Nous estimons que c'est là une obligation qui incombe à tous les Présidents de la Conférence. Vous qui composez le collège des six Présidents de la session vous êtes acquittés de cette obligation d'excellente manière, et nous aimerions donc que cela demeure une priorité pour les collèges de Présidents qui vous succéderont. Pour ce qui est des questions de fond potentielles, elles devraient être en plein accord avec l'ordre du jour adopté par la Conférence. Nous ferions un grand pas en avant si la cohésion et l'unité dont a fait preuve le collège actuel des six Présidents de la session pouvaient persister de telle manière que, sous chacune des présidences du collège, soient clairement établies les questions que nous devons traiter, de sorte que nous puissions nous préparer correctement aux débats, comme l'ont dit des collègues dans cette même salle, mais aussi

de sorte que nous puissions préserver un bon équilibre entre tous les points de l'ordre du jour, plutôt que de donner la priorité à telles ou telles autres préoccupations nationales.

Nous ne doutons pas un instant que nous sommes entre de bonnes mains, et nous souhaitons une fois encore féliciter le collège actuel des six Présidents de la session pour leur excellent travail de coordination et pour leur cohérence. Merci Monsieur le Président.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant de Cuba de sa déclaration et des paroles aimables à l'endroit de la présidence actuelle et, plus largement, du collège des six Présidents de la Conférence. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Fédération de Russie.

M. Belousov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Bonjour, chers collègues. Je voudrais aussi faire quelques commentaires et, avant toute chose, exprimer mon regret que nous ne soyons pas parvenus à un consensus sur l'ensemble de documents que l'Ambassadeur Belbaki nous avait initialement soumis pour examen, et sur lequel les travaux se sont poursuivis sous la présidence argentine.

J'aimerais soulever quelques points importants. Premièrement, nous avons acquis une solide expérience de la coopération selon diverses modalités en parallèle : à travers la coopération au sein du collège des six Présidents et à travers celle entre chacun des six Présidents et les délégations, prises individuellement, ou les groupes d'États. Cette expérience a toute son importance – le travail accompli par les présidences algérienne et argentine mérite d'être salué et nous devrions garder cela à l'esprit à l'avenir.

En ce qui concerne plus précisément le programme de travail et son adoption, la toute dernière décision prise par les six Présidents ne tire pas un trait sous le travail engagé par la présidence algérienne mais, au contraire, laisse la page ouverte. D'ailleurs, comme cela a été souligné ici, à juste titre, conformément au Règlement intérieur de la Conférence du désarmement, tous les Présidents suivants doivent s'employer activement à adopter un programme de travail et doivent donc continuer de consulter activement les délégations à ce sujet.

Je tiens à remercier nos distingués collègues, l'Ambassadeur d'Allemagne et l'Ambassadeur de France, pour leur exposé hautement intéressant. Il est certain que toute nouvelle démarche ayant trait à la question de la vérification du désarmement nucléaire serait utile et nous avons hâte d'entendre la présentation plus détaillée qui en sera faite le 18 mars prochain. Cela nous donnera davantage matière à réflexion au sujet de la démarche que vous avez employée pour améliorer les méthodes de vérification déjà appliquées dans le cadre des accords bilatéraux entre l'Union soviétique et les États-Unis d'Amérique et entre la Fédération de Russie et les États-Unis d'Amérique.

Enfin, aujourd'hui nous célébrons bel et bien le cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. C'est une date importante, en particulier parce qu'elle tombe pendant la période qui précède la Conférence d'examen du Traité, et la Fédération de Russie partage les avis exprimés aujourd'hui au sujet du Traité et de la Conférence d'examen. Le Traité pouvait à juste titre être qualifié de première contribution marquante de la communauté internationale au renforcement de la sécurité internationale, et il représente actuellement le pilier principal de cette sécurité. Il a été gratifiant et rassurant d'entendre que tous les États qui se sont exprimés à ce sujet jusqu'ici ont manifesté leur détermination à obtenir que la Conférence d'examen débouche sur des résultats positifs et que le Traité en sorte renforcé. Je suis entièrement d'accord avec mon collègue autrichien pour dire qu'il nous faut réaffirmer les engagements que nous avons pris au titre du Traité et des instruments adoptés au cours des cycles d'examen précédents et qui, pour nous, forment de bien des façons une feuille de route pour les efforts que nous déployons collectivement en vue de renforcer le Traité.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant de la Fédération de Russie de sa déclaration et de sa reconnaissance du travail accompli par les six Présidents de la session de la Conférence. Ne voyant pas d'autre délégation souhaitant s'exprimer, nous avons donc achevé nos travaux pour ce jour. La prochaine séance plénière se tiendra le mardi 10 mars, à 10 heures. Vous serez informés en temps voulu des points à l'ordre du jour de cette prochaine séance.

La séance est levée à 11 h 30.